



UNE CENTAINE D'HOPITAUX MALADES DES EMPRUNTS TOXIQUES !

Les hôpitaux qui ont contracté des emprunts toxiques, adossés à la parité euro - franc suisse, font face à une flambée de leurs remboursements.

De quoi parle t'on ? Lors du lancement du plan "hôpital 2007", l'Etat a fortement incité les hôpitaux à s'autofinancer en contractant des prêts.

Les banques et surtout l'ex-Dexia - en faillite puis démantelée en 2012 - leur ont alors proposé des prêts risqués, car indexés sur des taux très variables.

Le gouvernement vient de concéder 300 millions d'euros pour faire face à la réévaluation du franc suisse et permettre aux hôpitaux de continuer à payer les emprunts toxiques qu'ils avaient contractés, auxquels il faut également rajouter les 100 premiers millions consentis dans un premier temps.

La dette a explosé de 500 millions d'euros en un mois

Une bombe à retardement : l'encours de la dette des hôpitaux liée aux emprunts toxiques a ainsi explosé en ce début d'année de 500 millions d'euros passant à 1,2 milliard d'euros, sur une dette globale de 30 milliards d'euros. **Une centaine d'hôpitaux seraient concernés.**

La Fédération hospitalière de France (FHF) a sorti sa calculatrice, résultat : 3,5 milliards d'euros. C'est la somme nécessaire pour la sortie définitive de ce piège qui étouffe financièrement un grand nombre d'hôpitaux.

3,5 Mds €, c'est l'équivalent d'une année d'autofinancement pour l'ensemble des hôpitaux français!

Les banques mises à contribution

Les banques sont directement mises à contribution, reconnaissant ainsi leur pleine responsabilité dans la commercialisation de produits financiers à haut risque.

Ces 300 M€ supplémentaires, a expliqué la Ministre au quotidien Les Echos, seront financés « *par la taxe additionnelle sur les banques* ».

« *Ainsi, cette charge ne pèsera pas* » sur les budgets hospitaliers contrairement à la première enveloppe de 100 M€, financée au trois-quart sur l'ONDAM hospitalier. **Ce qui revenait en fait à faire rembourser par la Sécu les dérives des banques !**

En clair l'Etat paye les banques avec nos cotisations sociales. C'est inacceptable ! Par ailleurs, nous sommes loin du compte pour être débarrassés de ces emprunts toxiques

Alors que les banques ont rétabli leurs marges, il n'est que temps de leur demander de passer à la caisse et d'éponger ce passif en totalité.

Alors que nos établissements craquent de tous côtés faute de personnels, de lits, comme ont pu l'évoquer les situations dans les services d'urgences, continuer sur cette même ligne politique c'est casser notre service public de santé et empêcher les usagers d'accéder à des soins de qualité.

Par ailleurs, les conséquences sur les salariés sont catastrophiques avec notamment aujourd'hui 30 % d'emplois précaires dans les établissements et un blocage des salaires depuis 2010.

L'argent existe pour répondre à ces besoins mais le gouvernement privilégie la finance plutôt que l'emploi et les salaires.

Permettre à nos établissements de pouvoir fonctionner correctement et redonner ses valeurs au service public de la santé, **c'est notamment effacer les emprunts toxiques, recapitaliser les hôpitaux pour diminuer leur charge d'emprunts (plus de 30 milliards d'euros)** et mettre en place avec un organisme public le financement des emprunts bonifiés au même taux que celui pratiqué actuellement par la BCE (Banque Centrale Européenne).

Quelques exemples

Le CHU de Saint Etienne : sur les 270 M€ de la dette de l'établissement, souscrite intégralement auprès de Dexia, environ 145 M€ sont constitués de prêts structurés. Parmi ces prêts, un emprunt initial de 47 M€, dont 37 M€ de capital restant dus et dont l'annuité a augmenté de 2,5 M€ en 48 heures. (Source L'Essor)

L'hôpital de Rodez a emprunté près de 84M€ entre 2005 et 2007, auprès de huit organismes. Deux emprunts dits « toxiques » de 18 M€ et de 6 M€ ont été signés auprès de la banque franco-belge Dexia. Un autre emprunt du même type a été contracté en 2006 pour un montant de 24 M€. (Source Centre Presse Aveyron)

Le centre hospitalier d'Arras est également concerné. En cause, 50 M€ d'emprunts toxiques restant à régler, et dont le taux annuel pourrait dépasser les 20% en 2015. Surcoût éventuel: 800 000 €... (Source 20 Minutes).

Le Pôle Santé Sarthe-et-Loir (PSSL) a souscrit un emprunt de 18 M€ pour financer sa construction en 2006, auprès de la banque Dexia. Selon le directeur financier de l'hôpital, le taux d'intérêt prévisionnel serait de 26 % et les intérêts financiers de 3,5 M€ (Source Les Nouvelles de Sablé).

L'hôpital de Bonifacio a contracté en 2007, un prêt de trois millions d'euros qui s'avère aujourd'hui être un emprunt dit toxique. Le taux de ce prêt est passé de 2,13 % lors de la signature à plus de 17 % en janvier 2015 (Source Corse Matin).

A Saint-Chamond, la directrice de **l'Hôpital du Gier** a annoncé qu'un emprunt Dexia remboursable sur près de 40 ans, adossé à l'évolution de la parité du Franc suisse avec d'autres monnaies, « va coûter très cher à l'établissement, environ dix fois le montant du capital emprunté ». (Source L'Essor)

Source CGT + Actusoins

CéGÉTez vous et mêlez vous de votre hosto !

Permanence le mardi de 9 h à 16 h. tél. : 05 63 83 30 38 ou 3038 Mail : cgt.chlavour@wanadoo.fr

Retrouvez de nombreuses infos sur notre site internet : www.cgt-chlavour.fr